

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Propreté urbaine : Vernier obtient le label No Littering !

Vernier, le 31 octobre 2017 – Moyennant des mesures anti-littering ciblées, la Ville de Vernier s'engage contre les déchets épars et jetés par terre dans l'espace public. Ses efforts lui valent l'obtention du label No Littering.

Depuis quelques années, certaines villes suisses sont confrontées au « littering », un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur et qui se manifeste par l'abandon massif de déchets dans les rues, les espaces verts ainsi que les places publiques. Le territoire verniolan n'y échappant pas, ce phénomène est pris très au sérieux par les autorités qui, pour lutter contre ce fléau qui entraîne des conséquences néfastes non seulement sur la santé des riverains mais aussi sur l'environnement, ont mis en place un certain nombre de mesures.

Dans ce contexte, la Ville de Vernier obtient le label No Littering pour l'année 2018. Elle réunit les exigences liées à la délivrance du label et se mobilise contre cette forme d'incivilité en l'abordant régulièrement avec ses habitant(e)s. En outre, la Ville de Vernier s'engage à mettre en place un certain nombre de projets. En 2018, elle prévoit de lutter contre le littering par le biais des mesures suivantes:

- Mise en place de corbeilles pour le tri sur l'ensemble du territoire communal (écoles, arrêts de bus, centres de quartier, salles des fêtes, etc.) ;
- Installation de cendriers aux arrêts de bus ;
- Organisation d'une journée propreté ;
- Information et sensibilisation par le biais de plusieurs canaux de communication : magazine communal *ActuVernier*, site internet, médias sociaux, ...
- Commission Proprement Vernier. Constituée de représentants d'associations, de commerces, d'écoles et d'habitantes et habitants, cette commission propose des actions en matière de propreté et participe à l'organisation de ces dernières.

Pierre Ronget, Conseiller administratif en charge de l'environnement urbain est très heureux de la labélisation de Vernier : « Nous cherchons en permanence de nouvelles solutions pour lutter contre ce fléau afin de garantir un cadre de vie agréable aux habitantes et habitants. »

Le label identifie et soutient les institutions qui s'engagent

Le label No Littering distingue les villes, les communes et les écoles s'engageant par le biais de mesures ciblées contre le littering car elles jouent un rôle clé dans la lutte. Elles assument une grande partie des coûts et veillent à ce que leurs habitants gèrent correctement les déchets. Elles sont d'ailleurs très nombreuses à travailler activement contre le littering à travers des actions créatives.

En 2017, la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) a introduit le label No Littering pour certifier l'engagement des villes, des communes et des écoles, les motiver à poursuivre leurs efforts et rendre ces derniers publics. En outre, le label permet aux institutions de se positionner clairement et d'afficher publiquement leur engagement contre cette mauvaise habitude consistant à jeter ou à abandonner des déchets par terre.

Informations complémentaires sur www.no-littering.ch et www.igsu.ch

Pour tout complément d'information média:

Nora Steimer, directrice IGSU, 043 500 19 99, 076 406 13 86
Matteo Greco, Responsable du service de la voirie, 022 306 07 00
Pierre Ronget, Conseiller administratif de la Ville de Vernier, 022 306 06 00